



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 9 avril 2020
de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 9 avril 2020 à 14h00 par audioconférence.

Présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette (membres titulaires ayant voix délibérative), Catherine Mir, Judith Raoul-Duval (suppléantes sans voix délibérative) et Noël Jouteur, chargé de mission.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 27 mars 2020

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Le PV de la réunion du 27 mars 2020 est approuvé.

2. Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 27 mars 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 2 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 27 mars 2020 :

- révision du POS de GrandPuits-Bailly-Carrois (77) en vue de l'adoption d'un PLU : décision de non soumission à évaluation environnementale du 2 avril 2020 ;
- modification du PLU de Créteil (94) : décision de non soumission à évaluation environnementale du 9 avril 2020.

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

3. Délégations données pour des dossiers de cas par cas

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre et les limites définis par la décision de ce jour portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée, pour les dossiers suivants, à :

- 5372 – Révision allégée du PLU d'Arnouville (95) : Jean-Paul Le Divenah
- Zonages d'assainissement d'Alongvilliers, Orcemont, Orphin et Sonchamp (78) : François Noisette

4. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et Catherine Mir..

5378 – PCAET CC Pays de Fontainebleau (77) : niveau 1 - coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte

5379 – PCAET CA Roissy-Pays-de-France (95) : niveau 1 - coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah

5. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à François Noisette pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 23 avril 2020 :

- 322 : Requalification RD 910 entre Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine (78) : coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte en remplacement de Jean-Paul Le Divenah.
- 338 extension usine d'incinération à Créteil (94) : niveau 1* proposé : en attente ;
- 349 ZAC chemin des Carrières (Grand Paris Aménagement) Orly (94) : niveau 1 – coordonnateur : Noël Jouteur.

6. Retour sur les avis sur projets rendus depuis la réunion du collège de la MRAe du 27 mars 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant un avis sur projets rendus depuis la réunion du collège de la MRAe du 27 mars 2020 :

- Projet de construction d'un ensemble immobilier à Bondy (93) : avis du 3 avril 2020.

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

7. Délégation concernant les avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre de la décision du 31 octobre 2019 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à François Noisette pour le ou les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature devrait intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe prévue le 23 avril 2020 en particulier concernant l'avis sur le PCAET de Nemours (77).

8. Délibération sur des projets d'avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte (Judith Raoul-Duval pour le dossier Villeneuve-la-Garenne), Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, les avis portant sur projets suivants sont adoptés :

- Projet immobilier Halte Urbaine Belliard à Paris 18ème (75) ;
- Projet de parc éolien Gâtinais III à Arville (77) ;
- Projet de renouvellement urbain du centre-ville à Villeneuve-La Garenne (92).
 - Jean-Jacques Lafitte ne participe pas à la délibération sur l'avis relatif au projet de renouvellement urbain du centre-ville à Villeneuve-la-Garenne en application de l'article 9 du règlement intérieur du CGEDD approuvé par arrêté de la ministre en charge de l'environnement du 12 mai 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h

Fait à La Défense, le 9 avril 2020



Jean-Paul Le Divenah,
président de séance